

Du côté de la caserne des pompiers

Supplément à l'Avenir du 20 mars 1986

En marge de l'activité économique ? Les pompiers de Villefagnan, une petite caserne, mais qui marche sans problèmes, sont, pour l'essentiel, des artisans, toujours disponibles pour aller sur un accident, sur un feu, prenant sur leurs heures de travail, sur leurs loisirs, sur leur vie de famille.

Au centre de Villefagnan, près de la salle des fêtes, la caserne des pompiers, construite il y a une douzaine d'années est un bâtiment encore tout neuf, comprenant des garages, une salle de permanence, une salle d'instruction et le bureau du chef de corps. Comme il est envisagé que le centre de secours se voit attribuer un nouveau véhicule, un agrandissement est programmé : en arrière, seraient construits de nouveaux garages, ceux existant actuellement étant au maximum de leur capacité, ainsi que des sanitaires (w.c., douches) qui font défaut.

A part cela, le lieutenant Babaud, chef de corps du centre de secours, estime que la caserne est au maximum de ce qu'elle puisse espérer vu le nombre relativement peu élevé d'événements dans la commune : Villefagnan n'est pas situé sur un grand axe

— tous ont le B.N.S. (Brevet National de Secourisme)

— 16 ont la spécialité réanimation

— 13 la spécialité secours routier

— et 15 possèdent le permis poids lourds.

Tous les premiers dimanche du mois, une manœuvre est organisée et, de Pâques à la fin août, une permanence est assurée chaque dimanche, de 8 h. à 20 h., à la caserne, afin qu'il reste toujours une équipe suffisante pour répondre en cas de nécessité. En effet, avec le retour du beau temps, on a envie de sortir : les pompiers ne peuvent pas se le permettre «Courage et dévouement», dit leur devise, dévouement, surtout, précise M. Babaud, modeste. Ainsi, pour les vacances, un roulement permet d'avoir toujours une équipe suffisante, sur place.

Une équipe, à l'intérieur de laquelle règne une bonne ambiance : ceux qui partent, un l'an dernier, un cette année, ne le font que pour des raisons professionnelles, devant aller travailler ailleurs. Soudés par la fierté d'être pompiers volontaires — les interventions sont juste indemnisées, au SMIG, en «heures de feu» —, soudés peut-être par une activité en commun, puisqu'ils sont pour beaucoup artisans, les pompiers de Villefagnan organisent chaque année :

— un bal début mars,

— un voyage annuel : à la neige, ces derniers temps,

— et bien sûr, le banquet de la Ste Barbe.

C'est d'ailleurs, une équipe assez jeune, composée «d'un bon noyau» de pompiers âgés de 25 à 35 ans, à la

de circulation et même les week-end et pendant l'été, les accidents ne sont pas légions. Certes il y a eu de «grosses sorties» : le feu, il y a quelques années, qui détruisait les établissements Fouet, un élevage de chèvres détruit à La Chèvrerie et bien sûr, la «fameuse année 76» avec les incendies de La Palmyre, pour lesquels toute la région avait été mobilisée. Un sourire : l'orage de grêle en juillet 82 ; une cinquantaine d'appels en même temps. Et les pompiers qui, chez eux, avaient les mêmes problèmes que ceux qui appelaient, ont quand même répondu tous, présent, faisant passer leur cas après le service de la collectivité...

L'équipe ? 24 sapeurs pompiers — «un recrutement sans problème», ce qui n'est pas toujours évident dans d'autres communes — et deux médecins sapeurs-pompiers (médecins de Villefagnan qui viennent en cas d'accident corporel). Le chef de corps, M. Babaud, ses adjoints, le sous-lieutenant P. Plisson, l'adjutant H. Sanné, les sapeurs-pompiers ont eu à cœur d'acquiescer une formation diversifiée :

Suite ci-dessous colonne à gauche

cohésion de laquelle M. Babaud, pompier depuis 62, chef de corps depuis une dizaine d'années (ce qui en plus demande un travail administratif important et engage sa responsabilité) veille.

DE TOUT, EN VRAC

- Un accident nécessite l'intervention de 5 à 6 sapeurs-pompiers, une dizaine s'il est important.
- Pour un feu, il faut être douze à quinze sur le lieu du sinistre.
- La moindre sortie, c'est une heure, il y en a eu 150 l'an dernier, mais seulement 33 ont nécessité l'intervention de l'ambulance.
- Cette année le SIVOM qui assure l'entretien et le fonctionnement de la caserne (le reste est à la charge du département, comme, également, les grosses réparations sur le matériel) a voté une subvention de 50.000 F afin de renouveler, notamment, pour sa part les tenues des pompiers, dont le modèle a changé.
- Les sapeurs-pompiers de Villefagnan interviennent sur 15 communes du canton : St-Martin, La Faye, Bernac, Salles, Tuzie ne dépendent pas d'eux.
- La taxe de capitation, fixée au niveau du département, sert aux dépenses qu'entraîne l'existence du corps des sapeurs-pompiers ; cette taxe est adaptée par chaque collectivité aux besoins locaux : celle de Villefagnan est la ou l'une des plus faibles de la Charente.
- Le corps des sapeurs-pompiers de Villefagnan a été créé en 1948 : il y avait alors une moto-pompe et un camion pour la tracter.



Le matériel devant la récente caserne des pompiers

- | | |
|---|-------------------------|
| 7 véhicules : | — 1 camion feu de forêt |
| — 1 véhicule tout usage | — 1 ambulance |
| — 1 camion citerne incendie (GMC) | — 1 véhicule de liaison |
| — 1 fourgon pompe-tonne (de 2.800 litres) | — 1 moto-pompe |

LE MOT DU CHEF DE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers tiennent à souligner l'excellent accueil que la population du canton leur réserve lorsqu'ils présentent leurs calendriers.